



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/09/2025

**Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15**

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de Conseillers Présents : 14**

**Nombre de Conseillers représentés : 0**

**Début de séance : 20h30**

**Fin de séance : 22h05**

**DATE DE CONVOCATION**  
09/09/2025

**AFFICHAGE LE**  
*29/09/25*

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 15 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 9 septembre 2025, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

**Présents :**

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Nicolas Métivier, Gaël Marandin, Francis Meuterlos, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Florence Collino, Sandrine Boillot, Thierry Rolland, Bénédicte Lavier, Hervé Lacroix, Vanessa Jeannin.

**Excusés :**

**Absent :** Marlène Benoit.

**Pouvoirs :**

**Secrétaire :** Laurent Poncet

### DECISIONS MODIFICATIVES : BUDGET GENERAL PROJET D'AIRES DE JEUX

Dans le cadre de la préparation du budget il était prévu une enveloppe de 24.000,00 € pour la création de nouvelles aires de jeux. Or le conseil municipal des jeunes évalue les besoins plutôt aux alentours de 50.000,00 €.

M. le Maire propose de fixer l'enveloppe allouée à ce projet à 50.000,00 € (article 2158). La différence sera prélevée sur l'article 2151 puisque les travaux relatifs à la rue du Village (3ème tranche) ne seront finalement réalisés qu'en 2026 et seront inscrits au budget prochain.

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Hervé Lacroix et Sandrine Boillot) :*

*- approuve les modifications du budget général suivantes :*

- Article 21538 : + 112 800 €
- Article 2158 : + 26 000 €
- Article 2151 : - 138 800 €

*- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Métabief,

Le Maire,

Gérard DEQUE

